

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie  
outre-mer

**Décision n° 49623 du 30 novembre 2020  
portant promotion d'un sous-officier de réserve du commandement  
de la gendarmerie de Mayotte**

NOR : INTJ2026298S

**Le commandant de la gendarmerie outre-mer,**

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 49622 du 30 novembre 2020 (NOR : INTJ2026297S),

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

*Sous-officier de réserve rattaché au corps des sous-officiers de gendarmerie*

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

**Abdallah** Mohamed NIGEND : 310 672

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 novembre 2020.

*Le général de division,  
commandant la gendarmerie outre-mer,  
J.-M. Descoux*